

Collège Sciences de la santé

Diplôme d'Université Et Capacités en Médecine

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr

Tél. : 05 57 57 13 21

**DIPLOME UNIVERSITAIRE
MEDECINE PERI-OPERATOIRE
EN CHIRURGIE ABDOMINO-PELVIENNE**

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2016-2017, un Diplôme Universitaire intitulé « Médecine Péri-Opératoire en Chirurgie Abdomino-Pelvienne ».

1/ Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la bonne gestion de la période péri-opératoire. Savoir les mettre en œuvre dans le cadre de protocoles de réhabilitation précoce.

2/ Responsables :

Responsable principal :

Professeur Grégoire ROBERT

*Groupe Hospitalier Pellegrin
CHU de Bordeaux
Service d'Urologie, Andrologie
et Transplantation rénale
Place Amélie Raba Léon
33000 BORDEAUX*

Téléphone : 05 56 79 55 47

Fax : 05 56 79 56 86

E-mail : gregoire.robert@chu-bordeaux.fr

Co-responsable :

Professeur Alexandre OUATTARA

*Groupe Hospitalier Sud
CHU de Bordeaux
Service d'Anesthésie Réanimation 2
Avenue de Magellan
33600 PESSAC*

E-mail : alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **15** et le maximum à **40**.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure un an et à lieu tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de **62 heures** (4 sessions de 2 journées d'enseignement).

Les cours ont lieu à l'Université de Bordeaux (Campus de Carreire) et débutent en janvier.

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Docteurs en médecine / titulaires de DES de chirurgie générale ou d'un DESC de spécialité chirurgicale,
- Internes en médecine inscrits au DES de chirurgie générale ou à un DESC de spécialité chirurgicale,
- Cadres de santé,
- Directeurs d'hôpitaux.

Cas particulier :

Médecins étrangers admis après avis du responsable pédagogique du DU (CV et lettre de motivation).

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : **350€/an**

En formation continue : **1000€/an**

Auquel s'ajoute le droit de scolarité fixé annuellement par arrêté ministériel.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé une seule session d'examen par an.

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un contrôle continu (Questionnaire à Choix Multiples QCM) et une épreuve orale (soutenance de mémoire).

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne à chaque épreuve.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR Sciences Médicales du 12/09/2016
Conseil du Collège Sciences de la santé du 17/10/2016
(Version 1)